

Site Internet: Franchise-magazine.com

Date: 03/12/2009

Fichier: -743033229.pdf

Copyright: Franchise-magazine.com

PRESS INDEX

http://www.franchise-magazine.com/opinions/la-reforme-en-cours-du-reglement-europeen-avantagera-les-franchiseurs-118.html nchise Magazine. Franchise qui recrute. Franchise mode d'emploi. Actualité de la franchise. Annuaire de la franchise. Enquêtes sur la franchise. Experts Pour votre prochain voyage en Europe, pourquoi ne pas choisir le train à grande vitesse ? Newsletter FRANCHISE ACCUEIL ACTUALITÉ ANNUAIRE ENQUÊTES MASTER FRANCHISE OPINIONS GUIDE LIENS Juridique | Stratégie | Finances | Tous les articles Les franchises qui vous recherchent FRANCHISES Trouver une franchise Demandez une documentation aux franchises. RECŘUTENT Par activité : -Secteur par secteur - Par apport ou Ŧ Grosfillex styleco HOME Accessoires, Mode Alimentaire Tribunes libres d'experts Grosfillex Diffusion Styleco Automobile, Moto Fenetres ▶ Beauté, Bien-être Commerces de proximité Juridique | Stratégie | Finances | Tous les articles verre de co ⊕ NATUR HOUSE ⊕ Discount Habillement, Prêt-à-Porter Habitat, Bâtiment La réforme en cours du règlement européen Les franchises qui recrutent Hôtellerie, voyages avantagera les franchiseurs Loisirs Maison, Décoration **▼** PUBLICITE Par Maître François-Luc SIMON, avocat-gérant Simon associés, membre du Collège Protection de des experts de la FFF l'environnement **CLIO CAMPUS GPL** Juridique, publié le 2 décembre 2009 ▶ Restauration à thème Restauration rapide Le règlement européen de 1999 applicable aux Services à la personne contrats de franchise et actuellement en Services aux viqueur arrive à expiration en mai 2010. Le CLIQUEZ ICI entreprises projet de règlement qui a été rendu public POUR CONTACTER VOTRE CONCESSIONNAIRE Services aux envisage d'opérer une modification du texte existant en ce qui concerne notamment le Services immobiliers savoir-faire, ce qui peut avoir des conséquences non négligeables en pratique. ▶ Tous les secteurs Le praticien ne peut ignorer le projet de réforme du règlement du traité CE n° 2790/1999 COMMUNIQUÉS 22 décembre 1999 concernant l'application de DES ENSEIGNES Docteur en droit, François-Luc Simon est l'auteur d'un numéro l'article 81 § 3 à des catégories d'accords Voir conditions sur site snécial ar uel des "Petites 02/12 : La communication verticaux et de pratiques concertées, et des affiches" consacré à la jurisprudence en matière de lianes directrices sur les restrictions verticales interactive au service des :: VOS RENDEZ-VOUS FRANCHISE franchisés Temporis franchise.

En savoir plus sur l'expert Salon des Entrepreneurs : Paris 3 et 4 février La réforme envisagée inclut les "savoir-faire 02/12 : Journal de dans la définition des "droits de propriété CAPIFRANCE, novembre :: Nos services aux franchisés et franchiseurs intellectuelle". Cette insertion ne crée pas juridiquement une nouvelle catégorie de droits de propriété intellectuelle ou industrielle car, à ce jour, le savoir-faire n'est pas 2009 Trouver un financement en franchise 02/12 : Un premier jeu concours pour Cartridge Trouver un emplacement pour votre franchise et ne devient pas avec le projet de règlement – un droit de propriété intellectuelle Vendre votre affaire/emplacement que le franchiseur pourrait protéger en tant que tel. World et trente et un La création d'un droit de propriété intellectuelle portant sur le savoir-faire s'avèrerait gagnants! **▼** PUBLICITE d'ailleurs compliquée à mettre en œuvre, le savoir-faire étant par essence secret. Les communiqués des franchises Un point particulièrement important est modifié par le projet de règlement, et peut en pratique avoir des conséquences non négligeables, tant au plan communautaire que national. **FRANCHISEURS** Bureau Vallée Le projet de règlement assouplit en effet la définition du savoir-faire, et permet Inscrivez ainsi aux franchiseurs de bénéficier d'une plus grande sécurité en cas de votre enseigne contestation de la réalité de leur savoir-faire par leurs franchisés FOURNITURES DISCOUNT Pour être valable, le savoir-faire transmis par le franchiseur au franchisé doit être Enquêtes de satisfaction "substantiel". Ce critère est maintenu, mais la définition même de ce qui constitue au sein des franchises un savoir-faire substantiel se trouve modifiée. Le DisCount est dans notre Nature. En effet, alors qu'actuellement le savoir-faire doit impérativement inclure des informations "indispensables" pour le distributeur "aux fins de l'utilisation, de la vente ou de la revente des biens ou des services contractuels", le projet de règlement

prévoit que le savoir-faire doit uniquement être "important et utile" pour le franchisé

pour cette même utilisation.

En kiosque

:: FRANCHISE, MODE D'EMPLOI

Franchise : définition et chiffres



Site Internet: Franchise-magazine.com

Date: 03/12/2009

Fichier: -743033229.pdf

Copyright: Franchise-magazine.com

PRESS INDEX

шъсх

http://www.franchise-magazine.com/opinions/la-reforme-en-cours-du-reglement-europeen-avantagera-les-franchiseurs-118.html



Cette nuance n'est pas anodine : elle tend à élargir la notion même de savoir-faire (l'information transmise n'étant plus nécessairement "indispensable" mais "importante et utile") et allège donc la charge de la preuve pesant sur le franchiseur guand son savoir-faire est remis en cause devant le juge. Ceci est d'autant plus vrai qu'outre le passage d'une exigence d'un caractère "indispensable" à celle d'un caractère "important et utile", le règlement ne vise plus les informations contenues dans le savoir-faire mais le savoir-faire lui-même, ce qui favorise à nouveau la position du franchiseur. En effet, s'il doit établir que le savoir-faire qu'il transmet est substantiel, il est plus aisé pour le franchiseur de ne pas avoir à identifier avec précision les informations contenues dans le savoir-faire qui seront prises en compte pour l'appréciation de la validité du savoir-faire mais de rapporter la preuve que le savoir-faire dans sa globalité est important et utile au franchisé Ces modifications quant à la définition du savoir-faire et de ses caractéristiques sont fondamentales en pratique au vu de l'accroissement du nombre d'actions en nullité fondées, au moins partiellement, sur des remises en cause de l'existence et de la validité du savoir-faire du franchiseur ; si désormais, au lieu de devoir rapporter la preuve du caractère indispensable au distributeur des éléments fournis par le franchiseur, ce dernier doit uniquement prouver l'importance et l'utilité du savoir-faire, les actions introduites par les franchisés devraient à notre sens plus difficilement aboutir 🗿 Retour à la liste - 🖵 Réagir à cet article \bigcirc Réagissez à cet article en ajoutant un commentaire Pour que votre commentaire soit mis en ligne - après modération -Veillez à bien remplir les champs obligatoires Evitez les dérapages de style et de contenu, Soyez brefs : 1500 caractères maximum. _ ₹

Email * :

Qualité * : Avocat

Envoyer votre commentaire

Prénom * :

Nom *:

Code de sécurité * :

Textes légaux sur la franchise
La loi Doubin et la franchise
Franchise : les points clés
Investissements et rentabilités de la franchise
Contrats de franchise
Franchise : principaux pièges à éviter
Livres sur la franchise
Guide pratique de la franchise, le livre

:: Opérations spéciales - Franchise

Espoirs 2009 de la franchise

:: NOS PARTENAIRES-SALONS
Top Franchise Méditerranée
Franchise Expo Paris
Salon des Entrepreneurs
EasyFairs Franchise
Franchise Franchise

Franchising & Partnership Bruxelles Franchising & Trade - Milan Salon des micro-entreprises Franchising Middle East Exhibition, Dubaï Salon des services à la personne Roma Expo Franchising - Rome

:: PARTENAIRES FRANCHISE FRANCE

Graines de Réseaux Cabinet Approove L'Indicateur de la franchise 40 degrés sur la banquise

:: PARTENAIRES FRANCHISE MONDE

AZ Franchising - Italie Quebec Franchise Magazine Conseil québécois de la franchise Franchise Central - Australie America's Best Franchises - Etats-Unis Les Espachisins - Retireal



Index des enseignes de franchise

Franchises Alimentaire

-

Cacao et chocolat Cavavin Cremeria vienna Daskalides Inter caves La mie caline La table & le pain Le comptoir irlandais Le petrin ribeirou Moulin de paiou Naturhouse Pain et friandises Savour club Vinomania

Franchises Automobile, Moto

Auto securite france Cargo Feu vert Glastint Maxauto Midas Point s Roady Total Ucar location

Franchises Beauté, Bien-être

Citron vert Guinot le salon beauté Hyper minceur Kanellia paris Lady moving Mary cohr le jardin des soins Passion beauté Point soleil Self coiff

Franchises Accessoires, Mode

Eliot bijoux Frequence shoes

Franchises Habillement, Prêt-à-Porter Chantal thomass Ekyog Jennyfer Les bébés de sabine Ooxoo Sinéquanone Styleco Tara iarmon



Site Internet: Franchise-magazine.com

Date: 03/12/2009

Fichier: -743033229.pdf

Copyright: Franchise-magazine.com

INDEX

http://www.franchise-magazine.com/opinions/la-reforme-en-cours-du-reglement-europeen-avantagera-les-franchiseurs-118.html

Franchises Habitat, Bâtiment

Attila systeme Grosfillex diffusion fenetres Isofrance fenetres Le jardin des fleurs Mikit Monceau fleurs Natilia Net habitat Rapid'flore Relais confiance tschoeppé Renoval Sofath Solar screen^o Soleil en tête Tryba Tryba solar

Franchises Loisirs

Bureau vallee discount Carré golf Club moving Game cash Hyperburo Joupi My gym

Franchises Maison, Décoration

Alpha - rangement Aviva Bazarland Cash converters Cuisines plus Easy cash Hyper cuisines La compagnie du lit Planet-cash Troc.com Verredecor

Franchises Restauration à thème

Au bureau Boucherie restaurant Café leffe Coba lodge Irish corner L'atelier des chefs Pizza del arte Stratto Tiger wok

Franchises Restauration rapide

Bretzel burgard Comptoir del...® Domino's pizza Kfc La tartinerie Pizza hut Pizza plazza Pizza sprint Subway

Franchises Services immobiliers

Arliane diagnostic immobilier Capifrance Exim Expert-home Foncia Guy hoquet entreprises et commerces Guy hoquet obilier Laforet immobilier Orni solutions immobilieres Proprietes privees Re/max

Franchises Services à la personne

Adhap services Age d'or services Domidom Family sphere Studiosante

Franchises Services aux entreprises

Basic system Cartridge world Newport Point d'encre Rapid results marketing Rh solutions Rivalis Temporis

Franchises Services aux particuliers

1001 piles batteries Diminutis Illico travaux In&fi credits Lav'pro laverie Lav'pro pressing Pigier Unicis Wash'n dry

Voir tous les secteurs

Accueil Toute l'actualité du monde de la franchise pour les futurs franchisés, franchisés et franchiseurs

Actualité <u>Editorial</u> <u>Brèves</u> <u>Entretiens</u> <u>Secteurs</u> <u>Conseils</u> <u>Documents</u>

Nouveaux concepts Restauration rapide Restauration à thème Alimentaire Services à la personne Services aux entreprises Beauté, Bien-être Protection de l'environnement, Services aux particuliers Services immobiliers Commerces de proximité Discount, Habitat, Bâtiment, Maison, Décoration Habillement, Prêt-a-porter Accessoires, Mode Hôtellerie, voyages Automobile, Moto Loisirs Annuaire

Enquêtes Rythme du développement Investissement initial Assistance au démarrage Assistance pendant le contrat Rentabilité Profils recherchés Stratégies d'implantation

Opinions <u>Tribunes libres d'experts</u> <u>Juridique</u> <u>Stratégie</u> <u>Finances</u> Guide Franchise, mode d'emploi La loi Doubin Guide pratique, le livre

Liens Avocats Consultants Experts-comptables Banquiers Autres experts Salons Fédérations Planète Partenariats

Magazine En kiosque actuellement Hors série annuaire Franchises Demander aux franchises une documentation Lire les communiqués Franchiseurs, inscrivez votre enseigne Les franchises qui vous recherchent

Annonces Alimentation générale Auto Moto Boucherie Charcuterie Boulangerie Patisserie Coiffure et Soins de la personne Equipement de la maison Equipement de la personne Restauration et Hôtellerie Services divers Locaux commerciaux Pme Pmi Artisanat

Villes d'implantation

Abbeville Agen Ain Aix-en-Provence Alençon Amiens Angers Angeuléme Annecy Annensse Antibes Arcachon Arles Arras Auch Aude Aurillac Auxerre Avignon Avranches Bayonne Belfort Bergerac Besançon Biarritz Blois Bordeaux Boulogne-Billancourt Boulogne-sur-Mer Bourg-en-Bresse Bourges Brest Brive-la-Gaillarde Béthune Béziers Caen Cagnes-sur-Mer Cahors Calais Cambrai Cannes Carcassonne Cergy-Pontoise Chalon-sur-Saône Chambéry Charteville-Mézières Chartres Chaumont Cherbourg Cholet Châlons-en-Champagne Châteauroux Châtellerault Clermont-Ferrand Colmar Compiègne Creuse Deauville Dieppe Dijon Douai Dreux Dunkerque Essonne Eure-et-Loir Foix Fréjus Gap Grenoble Indre-et-Loire Istres La Roche-sur-Yon La Rochelle Lannion Laval Le Havre Le Mans Lens Lille Limoges Lons-les-Saunier Lorient Lyon Marseille Maubeuge Menton Metz Mont-de-Marsan Montauban Montlucon Montpellier Montélimar Morbinan Mulhouse Mâcon Nancy Nantes Narbonne Nice Niort Nimes Orange Orléans Oyonnax Paris Pas de priorité Pau Perpignan Poitiers Périgueux Quimper Reims Rennes Roanne Rodez Romans-sur-Isere Roubaix Rouen Région Iyonnaise Saint-Brieuc Saint-Malo Saint-Nazaire Saint-Quentin Saint-Étienne Salon-de-Provence Saumur Strasbourg Sète Tarbes Toulon Toulouse Tourcoing Tours Troyes Valence Valenciennes Vannes Verdun Vesoul Vichy Vienne Villeurbanne Voiron Épinal Évreux Île-de-France

Apport personnel

Moins de 20 000 € De 20 000 à 30 000 € De 30 000 à 45 000 € De 45 000 à 70 000 € De 70 000 à 90 000 € De 90 000 à 150 000 € Plus de 150 000 €

Plan I Mentions légales I Contactez-nous I Fréquentation certifiée OJD

Planète PME l Mobilier de Bureau l Camion d'occasion l Climatisation reversible l Livraison fleurs l Piscine
OnLine l Magazine l Portali immobilier l Comparateur Mutuelle
ISN 1021 - 7821